Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléph. 9.51) — Dépôt de vente : 73, Grande-Rue

LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉMIS UN VŒU EN FAVEUR DES A. COMBATTANTS

Le Conseil municipal s'est réuni hier, à 19 h., en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Lebas, député-maire.

M. Vanoeirmeir fut nommé secrétaire de séance.

En ouvrant la séance, M. Lebas parla en ces termes de M. Eugène Motte, son prédécesseur à la mairie, récemment décédé :

« Le 23 octobre, nous apprenions la mort de M. Eugène Motte, ancien maire de Roubaix. Immédiatement, nous allâmes présenter à sa veuve et à ses enfants les condoléances du Conseil municipal qui se retrouva, le 26, jour des funérailles, pour conduire le corps de notre prédécesseur à sa dernière demeure.

» M. Eugène Motte avait 71 ans.

» Sa vie de grand industriel et d'homme politique fut très active. S'il conserva la direction d'importantes affaires jusqu'à sa mort, depuis longtemps il avait abandonné la conduite de son parti et, dans les luttes politiques, il n'intervenait plus que rarement et comme conseilleur.

» Les luttes vives auxquelles l'un et l'autre nous fûmes mêlés nous permirent de nous bien connaître.

» Eugène Motte fut pour le parti socialiste un rude adversaire. Rarement nous trouvâmes devant nous un homme représentant si bien sa classe

» Les fluctuations politiques le placèrent à la tête de l'Administration municipale en 1902 et il y resta jusqu'en 1912.

» Sans doute, dans cette période, les affaires municipales étaient moins nombreuses et surtout moins difficiles qu'aujourd'hui. Mais les dix années déjà lointaines, durant lesquelles il présida l'Administration des intérêts de la cité, nous faisaient un devoir de nous incliner respectueusement devant sa tombe et de lui adresser notre dernier salut ».

A la suite de l'allocution du maire, M. Pierre Braskamp fut nommé délégué de la commission chargée de dresser le tableau rectificatif des listes électorales. MM. Fleuris Vanherpe et Emile Lorthiois furent nommés membres de la commission chargée de juger les réclamations.

Après quoi, le maire commenta un rapport du docteur Delahaye, ayant trait au service médical hygiénique et scolaire.

Le Conseil se rangea à l'avis du président de la Chambre de Commerce, concernant les communications téléphoniques avec les localités de la banlieue.

Pour la défense des droits des Anciens Combattants

Les Associations d'Anciens Combattants et victimes de la guerre, émues des mesures de réduction de leurs droits annoncées pour équilibrer le budget de la Nation, mènent une campagne de protestation qui a été marquée par de grandes manifestations, dont l'une a eu lieu à Roubaix, le dimanche 6 novembre et à l'issue de laquelle une délégation a été reçue à la mairie par le Conseil municipal et a remis à M. le maire l'ordre du jour voté pour être transmis à l'autorité supérieure.

En outre, les dites Associations demandent à tous les Conseils municipaux de voter un ordre du jour de protestation.

Le Conseil municipal de Roubaix est d'autant plus d'accord avec leurs revendications qu'il y a d'autres mesures et bien plus justifiées, pour atteindre le but que poursuit le gouvernement en vue d'équilibrer le budget.

En conséquence, il adopte le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Roubaix, réuni dans sa séance du 25 novembre 1932, rappelle le caractère sacré de la dette contractée par le pays à l'égar des anciens combattants et victimes de la guerre.

» Il émet le vœu :

» Qu'en aucun cas, il ne soit porté atteinte aux droits qui leur ont été reconnus et qui leur sont acquis

» Que pour combler le déficit budgétaire, une réduction massive des crédits militaires soit opérée, afin de donner au monde une preuve décisive de la volonté de paix de notre pays ».

Rapports des Commissions

BATIMENTS COMMUNAUX

Il a été décidé :

1° Que les travaux d'étanchéité des terrasses aux bâtiments de l'école « Jean Macé », boulevard de Mulhouse, seront effectués par la Société Anonyme Em. Trojeau, 50, rue de Marcq, à Wasquehal, au prix de 22 fr. 85 le mètre carré, sur une surface de 2.500 mètres carrés environ.

2° Que la S.R.L. les Etablissements Levaast-Bayart, 272, rue Pierre de Roubaix, à Ronbaix, sera chargé de travaux de ferronnerie à exécuter à la Nouvelle Bourse du Travail, boulevard de Belfort, moyennant la somme nette et forfaitaire de 18.400 tr.

3° Qu'une adjudication aura lieu prochainement pour l'attribution des travaux d'entretien à exécuter dans les propriétés communales en 1933. Le montant de la dépense s'élèvera à 100.000 fr.

4° Que l'installation de l'éclairage électrique dans le nouveau Bureau de Postes, angle des rues de l'Alma et Saint-Vincent de Paul, sera effectué par les Etablissements Marcel Desmaretz, 21, rue Hyacinthe Corne, à Doual, au prix forfaitaire de 6.845 fr.

VOIRIE COMMUNALE

Une adjudication pour le curage des égouts en 1933 aura lieu incessamment et le cahier des charges stipule que la dépense s'élèvera à 80.000 fr.

Une seconde adjudication est également prévue pour les travaux d'entretien des ouvrages d'art et d'aqueducs ainsi que pour la construction de branchements particuliers au cours de l'année 1933. Cette entreprise comprend un seul lot pour une dépense approximative de 240.000 fr

Un projet de cahier des charges et de bordereau des prix, dressé en vue de l'adjudication des travaux d'entretien des chaussées pavées de la voirie urbaine pendant l'année 1933, a été déposé et accuse une dépense de 700.000 fr. environ.

Même mesure a été prise en ce qui concerne l'entretien des chaussées empierrées pendant l'année 1933. Montant de la dépense : 128.000 fr.

Prolongement de la rue de l'Espierre. — Soucieuse des intérêts des habitants du quartier du Hutin, la Municipalité a décidé de prolonger la rue de l'Espierre vers le quai de Marseille et le pont des Couteaux, ce qui permettra d'établir une communication directe avec le reste de l'agglomération dont ce quartier est séparé par le canal. Ce projet constituera, en outre, une déviation par la rue Delespaul (Crétinier), d'une partie de la circulation en provenance de Wattrelos et de toute la partie du territoire de Roubaix.

A cet effet, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain de 3.596 mètres carrés, au prix de 30 fr. le mètre carré, appartenant à l'Administration des Hospices de Tourcoing. Cette dépense s'élèvera à la somme globale de 107.880 fr. Après le prolongement de la rue de l'Espierre, la Ville restera propriétaire d'un terrain de 2.400 mètres carrés environ, susceptible d'être loti, ou qui pourrait être affecté à une autre destination.

Réfection de la piste cyclable du boulevard Gambetta. — Afin d'éviter tout accident, ce qui se produit malheureusement trop souvent sur la chaussée centrale en tar-macadam de ce boulevard, avis favorable a été émis pour la réfection de la piste cyclable dans la partie comprise entre la place de la Liberté et le canal. Il sera procédé, à l'application d'un revêtement à base de bitume. M. le Maire est autorisé à accepté la subvention de 10.000 fr. accordée par le Nord Tourisme et il a été entendu que ces travaux seraient exécutés par l'entrepreneur chargé de l'entretien des chaussées empierrées.

Prolongement de la rue Léon Marlot. — Pour la réalisation du projet de rectification et de modification des alignements du chemin vicinal N° 9, en prolongement de la rue Léon Marlot jusqu'à l'avenue Alfred Motte, il a été décidé d'abandonner à M. Alexandre Rotsaert, propriétaire, rue Marcau, 53, à Roubaix, une parcelle de terrain de 2 m. c. 51 d. m. c., au prix de 30 fr. le mètre carré.

Enlèvement des immondices. — Il a été décidé de procéder à l'acquisition de M. César Horent, marchand de chevaux, 51, rue de Roubaix, à Mouvaux, de deux nouveaux chevaux pour la somme totale de 14.100 fr.

Une adjudication est prévue pour la fournitura des denrées nécessaires à la nourriture des chevaux pendant l'année 1933. Le cahier des charges se compose de sept lots et prévoit une dépense de 221.900 fr.

La question de la ferrura des chevaux au cours de la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 1933 fera également l'objet d'une adjudication. Dépense prévue : 16.000 fr.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Subvention complémentaire au Bureau de Bienfaisance. — Les dépenses restant à payer par le Bureau de Bienfaisance jusqu'à la fin décembre prochain, se montent à 736.000 fr., alors que les recettes ne s'élèveront qu'à 642.000 fr. Pour assurer la fonctionnement de cet établissement jusqu'à la fin de l'année, le Conseil d'Administration vient de demander une subvention complémentaire de 100.000 fr. à la Municipalité. Avis favorable a été accordé à cette demande, ce qui portera le montant total de cette subvention extraordinaire pour l'année 1932 à 1.150.000 fr.

Hospices. — Budget primitif de l'exercice 1933. — Le Conseil a approuvé le budget primitif des Hospices pour 1933 qui s'établit comme suit : Recettes, 8.783.602 fr. 31 ; Dépenses, 8.781.363 fr. 08. Excédent de recettes, 2.239 fr. 23.

Ce projet prévoit, pour l'ensemble des trois subventions municipales, une somme de 2.000.000 se décomposant comme suit :

1° Assistance médicale gratuite, frais d'hospitalisation des aliénés indigents domiciliés à Roubaix (hôpital de la Fraternité). 1.400.000 fr. ;

2° Remboursement des frais de traitement des malades indigents, envoyés dans les sanatoria ou soignés dans d'autres hôpitaux, 500.000 fr. ;

3° Dépenses d'entretien du bâtiment de l'hôpital de la Fraternité, 100.000 fr. Total : 2.000.000.

CONTENTIEUX

Constitutions d'Associations syndicales en vue de l'amélioration des lotissements défectueux de la rue Lemire et de l'impasse Médart. — Le 22 octobre se sont tenues, à l'Hôtel de Ville, des réunions constitutives de ces deux associations, qui ont d'ailleurs été approuvées par la Municipalité. Ces associations sont formées pour la mise en état de viabilité de ces lotissements de la façon suivante :

Rue Lemire : propriété croisant d'un aqueduvoyable de 1 m. sur 1 m. 20 ; construction d'une chaussée pavée en matériaux (emploi de petits pavés placés en mosaïque.

Impasse Médart : Construction d'une chaussée pavée (emploi de petits pavés placés en mosaïque) ; installation d'une canalisation d'eau potable de 60 m/m.

Ces associations, constituées en vue de bénéficier des dispositions de la loi du 15 mars 1928, sollicitent les avantages qu'elle prévoit, sous la forme de subventions de l'Etat, de la Commune et d'un prêt de la Caisse départementale d'amenagement des lotissements défectueux, qui est consenti à 1 : condition que la Commune accorde sa garantie financière.

En ce qui concerne la participation de la Ville, elle sera accordée sous les modalités suivantes :

1° Dès l'achèvement de tous les travaux de viabilité prévus au projet, la Ville classerait gratuitement la voie dans le réseau des rues publiques et, à partir de ce moment, en assurerait l'entretien, l'éclairage et le nettoiement.

En effet, lorsqua la remise des rues est effectuée aux communes avant l'expiration d'un délai de dix ans, à partir de l'exécution des travaux, les associations leur versent une indemnité, au moins égale, aux dépenses nécessaires pour l'entretien de ces voies pendant cinq ans.

2° De plus, le secrétariat administratif de cette association, dont le siège est à l'Hôtel de Ville, sera assuré gratuitement par les services de la Mairie. L'intervention du Service des travaux municipaux, tant dans la préparation du projet que dans l'exécution des travaux, sera également gratuite.

Halle Flipo: 1/2 k. café 7.50, gruyère 6 fr.

Fête de Sainte-Cécile

AU CHORAL DU FONTENOY

Le Choral du Fontenoy s'est réuni en son siège, 75, rue Archimède, pour offrir à ses Commission d'Honneur et Active, les souhaits de Sainte-Cécile.

M. Emile Mercier, président actif, remercia MM. Victor Vandestienne et Léon Dolitlaux pour leur dévouement, tant moral que pécunier et, après leur avoir remis de superbes gerbes de fleurs, ainsi qu'à Mme Vandestienne, qui avait bien voulu par sa présence rehausser l'éclat de cette fête, fit chanter en leur honneur un chaleureux vivat.

Il remercia également ses collaborateurs, ainsi que M. Victor Cousu, directeur, et Mlle Orgaert, pianiste, pour leur zèle et leur attachement à la Société.

Au nom de la Commission d'Honneur, M. Bolitlaux remercia tous les membres pour cette belle marque de sympathie. Après avoir félicité la Commission pour la travail fourni ainsi que le directeur qui se dépense sans compter pour la bien de l'art choral, il assura la Société que, comme par le passé, ils feroqt en sorte pour affermir sa prospérité.

L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE LINNÉ

Parmi les nombreux travaux d'aménagement ou d'embellissements de Roubaix figure l'élargissement de la rue Linné qui permettra de prolonger jusqu'au boulevard Delory, la majestueuse artère que constitue l'avenue Linné.

Les travaux viennent d'en être entrepris. A sa jonction avec l'avenue, la rue Linné, faisait un coude disgracieux et dangereux. On va le redresser pour faciliter la circulation. D'autre part le groupe de maisons à gauche de notre cliché a été livré aux démolisseurs en attendant que les maisonnettes soient mises, elles aussi à l'alignement.

On ne peut que se féliciter de cette mesure qui va permettre de transformer heureusement ce coin du Nouveau Roubaix.

LE RADIO-ETMA 33

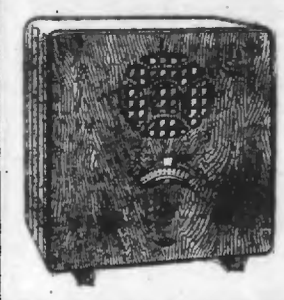

POSTE SECTEUR SUPER RESONANCE à PRÉSÉLECTEUR et COMMANDE UNIQUE, les dépasse TOUS

La vraie musique Prix : 1.350 fr.
La vraie parole Garanti : 1 an.

AUTRES NOUVEAUTÉS :

Alimentation totale « Radio-Etma », filtre sélecteur, électro-dynamique, les merveilleuses lampes VALVO.

Notice franco sur demande :

Etablissements RADIO-ETMA

A. MARCHANDIER, 55, rue Léon-Gambetta, LILLE —o— Tél. 70.14

10 succursales, Nord et P.-de-Calais.

440

Un concert, au cours duquel se firent entendre de bous éléments, continua cette belle fete qui se termina assez tard dans la nuit.

Le banquet annuel aura lieu le 4 décembre au siège, à 14 h. sous la présidence d'honneur de MM. Vandestienne et Boittiaux.

A LA FANFARE DELATTRE

La Fanfare Delattre de Roubaix donnera sa première audition de Sainte-Cécile le dimanche 27 novembre à 11 h. 30, en l'Eglise Notre-Dame. Elle exécutera, sous la direction de son chef M. Victor Cottignies, les œuvres suivantes : 1. « Ouverture de Oberon », de Weber, arrangée spécialement pour fanfare par Struchmen. — 2. « Andante de Singélé » quitète pour 15 saxophones. — 3. « Les Lupercales », poème symphonique d'André Worsmer.

AU CHORAL NADAUD

La Société Nationale « Le Choral Nadaud » célèbrera sa fête annuelle de Sainte Cécile demain dimanche 27 novembre, à midi, en l'Eglise Saint-Martin.

Elle interprétera, sous la direction du Maître J. Duysburgh, les œuvres suivantes : « Qui Tollis », de Haydn, soliste M. Amand Lefebvre ; « O Salutaris » de Mozart, celle par les basses du Choral Nadaud ; « Marche Solennelle » de Wagner, avec accompagnement de trompettes par M. Maurice Leclercq professeur au Conservatoire et ess principaux élèves. Les orgues seront tenues par M. Georges Perment.

A 13 h. 30, au siège, aura lieu le banquet sous la Présidence de Maître Francis Bousquet, Grand Prix de Rome, Directeur du Conservatoire.

A L'AMICALE DES ARTS

La section théâtrale a joyeusement fête Sainte-Cecile lors de sa dernière repetition générale. A 21 h., les dames se garnissaient de toutes les charmantes artistes et les nombreux choristes préludaient agréablement à la fête par des chants et chœurs qui montraient déjà l'extrême cohésion des membres de cette belle section.

Plus de 80 membres acclamèrent à leur entrée MM. De Rycke, premier président, et A. Leroque, vice-président, qui, tour à tour, par leur présence, à manifester l'intérêt qu'ils portent à ces jeunes dévoués.

M. Bagein, directeur de la Section, après avoir excusé M. C. Milot, second président, retenu par ses occupations professionnelles, remercia vivement les présents et fit voir la progression croissante de la section.

M. De Rycke remercia et fit un long exposé de la question artistique et théâtrale dans les Amicales. Il regretta, en passant, qu'on dédaigne systématiquement les compétences et l'expérience acquises par de toutes ces années de lutte. Il rendit compte de son travail accompli lors de la création de la Fédération Française des Sociétés Théâtrales d'Amateurs où il a eu le plaisir de faire élire comme Vice-président, le Président de l'Union du Nord de la France.

A la Fédération Internationale, il poursuit sans trêve sa mission et il annonça, pour très prochainement, des changements qui feront la gloire de l'Amicale des Arts de Roubaix.

Il proposa également la création, sous l'égide de la section théâtrale, d'une sous-section chorale qui est assurée, dès maintenant, d'un succès considérable. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme et sera mise immédiatement en application.

Il adressa, à tous, ses souhaits de bonne fête et offrit des fleurs à MM. Lanrence, chef d'orchestre ; Louis Valès, régisseur général ; Mmes Bageon, pianiste-répétitrice et Cornille, pianiste et directrice des « Cornillettes ».

M. Laurence appuya fortement les paroles de M. De Rycke, et fut promit son entier concours pour la section chorale. Il invita les membres à une sévère discipline, seul moyen de continuer et, de développer les succès considérables déjà remportés.

Et la soiree coutinua par des chants et des danses qui semèrent la plus grande joie parmi les sociétaires.

Deux Amicalistes à l'honneur

Lors de la dernière répétition générale de la Section Théâtrale de l'Amicale des Arts, les sociétaires ont été heureux d'avoir des nouvelles toutes récentes de deux de leurs éléments qui ont fait — si le terme peut être employé — leurs premières planches à la section.

C'est d'abord M. Albert Loquet (dit Rejels) que tous les Roubaisiens ont pu applaudir dans les différents rôles, qu'avec vaillance, il a interprétés à Roubaix. M. Loequet, actuellement premier baryton de la troupe du Grand Théâtre de Namur, s'est taillé un joli succès lors de l'ouverture de la saison avec les... « Cloches de Corneville ».

De plus, la section salua avec joie l'engagement de M. F. Pessin comme de ténor au Grand Théâtre de Lille. Elle est persuadée que ce dernier va faire une ascension rapide et qu'un plein succès couronnera ses efforts.

CADEAUX

Une bonne CHAISE LONGUE
Un bon DIVAN-LIT
Un bon FAUTEUIL, LIT, etc.
s'achètent toujours aux Galeries MAMAN LOUISE

LA « GRANDE JOURNÉE ROUBAISIENNE »

Toute la journée de demain dimanche sera consacrée à la « Journée Roubaisienne », préparée dans ses moindres détails, par un comité organisateur, dirigé par M. Albert Sonneville, agissant au nom du « Cercle de l'Industrie » et du Syndicat d'Initiative.

Voici les dernières instructions qui viendront faciliter la tâche des organisateurs et assurer le succès des diverses parties d'un programme éminemment éclectique :

A 10 h. 30, ouverture et « vernissage » de la remarquable exposition artistique des maîtres de l'Art Roubaisien, au premier étage du « Cercle ». — On y admirera, notamment, un panneau consacré aux œuvres de notre talentueux concitoyen, Henri Ponchon, qui présente aussi, sous vitrines, une série de dessins qui vont illustrer l'édition de luxe, en préparation, des productions, si variées, de notre inimitable Jules Watteuw, « le Broutteux ». — L'entrée à l'exposition s'effectuera par la première porte à gauche, dans le couloir d'entrée.

A 11 heures, dans cette même salle affectée au « Salon de Roubaix », prendra place, l'inauguration du buste du regretté président du C. I., M. Léon Scrépel.

A midi, apéritif-concert, dans la labagie du rez-de-chaussée.

A 13 heures précises, dans la salle des fêtes du Cercle, déjeuner-concert, sous la présidence de M. F. Carissimo, président de la Chambre de Commerce de Roubaix.

A 15 heures, commenceront dix productions variées, offertes successivement aux convives, par les jeunes artistes du « Petit Monde Artistique ».

A 16 h. 30, défilé de mannequins, uniquement revêtus de tissus de Roubaix; dans leur ganime la plus étendue.

A 18 heures : tirage de la tombola.

A 18 h. 30 : thé dansant.

Dernier délai pour les inscriptions au déjeuner-concert, aujourd'hui samedi 26 courant, à midi. — S'adresser à M. Roussel, au « Cercle de l'Industrie ».

BOCK MEYERBEER ROUBAIX

MARQUE DÉPOSÉE — GOUTEZ-LE

APRES LES FETES DES QUARTIERS FOSSE-AU-CHENES, CUL DE FOUR ET BASSE-MASURE

Le Comité des fêtes a procédé, jeudi dernier, avec le concours de quelques enfants du quartier, au tirage de la tombola gratuite réservée aux porteurs du programme officiel des dernières fêtes. Voicl les numéros gagnants :

198	1651	2555	1859	411	2829	1440	2133
890	2691	1488	835	2656	2817	892	1930
1416	2475	2398	899	884	2972	1803	1952
810	1633	328	1355	2401	774	796	2450
2211	408	2636	1059	1029	1086	64	2444
1791	978	2607	935	252	2028	954	

Les lots peuvent être retirés mardi 29 courant, de 18 à 20 h., au siège du Comité, 8, rue de Tourcoing (débit de tabacs).

DUBOIS, place Faidherbe, ROUBAIX

TAILLEUR HOMME ET DAME
ACCEPTE LE TISSU DU CLIENT
3016

COMITÉ D'ÉRECTION D'UN MONUMENT A M. EUGÈNE MOTTE

Dernièrement, nous avons annoncé la formation d'un Comité en vue de l'érection d'un monument à M. Eugène Motte. Ce groupement a fixé son siège au « Café du Troubadour », 10, place de la Liberté, à Roubaix.

On nous prie d'annoncer que la prochaine réunion aura lieu lundi 28 novembre à 18 h. 30, salle du Groupement Artisanal, 59, rue des Champs.

97 — MARCEL — 98

HALLES CENTRALES, ROUBAIX

Lapins du Pays :: Poulets fins

Une seule qualité : LA MEILLEURE
Un seul prix : LE PLUS BAS
4132

BAL DES ARTS INDUSTRIELS ROUBAISIENS

Les étudiants de l'école des Arts Industriels Roubaisiens, organisent leur bal de St-Nicolas le samedi 10 décembre à 21 h., en la salle du Colisée.

Le succès que remporte chaque année ce bal sera accru cette fois par le concours de l'orchestre bien connu, le Smilis Beud.

Les cartes d'entrée seront en vente au contrôle. Droit de vestiaire, 10 fr.

Tenue de soirée de rigueur.

INDÉFRISABLE
40 francs Mise en plis comprise
ADRIEN, 15 rue du Bois, Roubaix
Travail irréprochable

Caisse Primaire Départementale d'Assurances Sociales du Nord

OUVERTURE DES NOUVEAUX LOCAUX

Le lundi 28 novembre s'ouvriront, à proximité de la Gare de Lille, 11, Parvis Saint-Maurice, les nouveaux bureaux de la Caisse Primaire départementale d'Assurances Sociales, qui était installée jusqu'à présent 18, rue de Toul. Le transfert aura lieu sans aucune interruption du service.

Les affiliés de la Caisse apprendront avec plaisir cette réinstallation, qui leur évitera des déplacements et leur fera gagner du temps.

La correspondance pent être adressée dès maintenant, 11, Parvis St-Maurice.

Sociétés et Comités

CHORAL NADAUD. — Ce soir samedi, à 20 h. précises au siège, répétition générale ; dernières instructions.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir à 20 h., répétition générale ; dernières instructions pour le banquet de Sainte-Cécile.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir à 19 h. 30, r.-v. au siège, 126, rue du Pile, avec les instruments et en tenue pour les sérénades de Sainte-Cécile.

SURVEILLANTS ET ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — La permanence de l'Amicale des Surveillants et Assimilés de l'Industrie textile aura lieu demain dimanche de 10 à 11 h. 30 au siège, 68, rue du Collège. Pour la perception des cotisations et allocations maladie de l'Amicale, M. Seynaeve sera à la disposition des membres. Prestations maladie et renseignements concernant les Assurances sociales de la Caisse centrale de maladie de la Mutualité du Nord. — Réunion de Commission aujourd'hui samedi à 18 h. 30.

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche 27, à 10 h., au siège, 34, rue de Toulouse, assemblée mensuelle.

CHAUFFEURS, CONDUCTEURS DE MACHINES. — Réunion obligatoire demain dimanche à 16 h. A l'ordre du jour : banquet de Saint-Eloi, le 4 décembre.

GROUPE FLAMAND. — Dimanche à 17 h., réunion mensuelle pour le Groupe Flamand, à la Maison du Peuple Flamaud.

COMBATTANTS BELGES S. O. S. — Les anciens prisonniers et internés de Hollande sont invités à passer au secrétariat dimanche de 10 h. à midi pour remplir des formules.

LES ELECTIONS BELGES. — Dimanche, à la Maison du Peuple Flamand, 190, rue du Collège, quelques résultats des élections belges seront communiqués.

A LA SOLIDARITÉ. — La Société de la Croix-Bleue, qui travaille au relèvement des buveurs et à la restauration de la famille, ravagée par l'alcoolisme, organise, à la Solidarité, 123, Bd de Belfort, dimanche 27 novembre à 17 h., un Concert. Au programme : « Le Petit Drapeau », saynète jouée par des enfants ; « Les Ouvriers », drame en vers d'Eugène Manuel ; monologues, musique et chants.

AMICALE FERDINAND BUISSON. — Demain dimanche, à 9 h., sous le contrôle de Mle Gaillard, huissier, aura lieu dans une salle de l'Ecole de la rue Turgot, le tirage de la loterie de la Foire aux Plaisirs de l'Amicale Ferdinand Buisson. — Les lots non réclamés au 31 décembre resteront acquis au profit de l'œuvre.

AMICALE ERNEST LEOQUYE. — Les anciennes élèves de la rue de Roubaisel, leurs sœurs et amies sont cordialement invitées à assister à la fête de Sainte-Catherine, qui aura lieu aujourd'hui samedi à 18 h. 30 dans une des salles de l'école : sauterie, collations et lombola gratuite entre toutes les amicalistes présentes.

AMICALE ARCHIMÈDE. — Dimanche 27 novembre, réveil de 9 h. 30 à midi, jeux divers. Commissaires : MM. Victor Nieslebont et Jules Delbar. Tous les amicalistes y sont invités.

AMICALE MONTESQUIEU ET LAVOISIER. — Tous les amicalistes sont priés d'assister au Congrès d'Arrondissement au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, le 27 novembre à 9 heures.

ANCIENS COMBATTANTS RÉPUBLICAINS — Le Comité directeur ayant décidé d'organiser comme les années précédentes, sa fête à la danse dans la grande salle du Patronage laïque, les familles adhérents à la section, à faire inscrire leurs enfants en dessous de 14 ans. Se munir du livret de famille et de la carte 1932, à jour (obligatoire). Inscription à la permanence les jeudi soir et dimanche matin.

ANCIENS DES 156e ET 356e R. I. — La réunion des Anciens de ces deux régiments aura lieu demain dimanche au siège, café Vauoost, 87, Grande-Rue, à 10 h. 30. Ordre du jour : questions diverses ; inscription pour le banquet annuel qui aura lieu le dimanche 11 décembre à 13 h. (cout 12 fr.)

AMICALE DES ANCIENS ARTILLEURS FRANÇAIS. — La réunion trimestrielle aura lieu demain dimanche à 16 h. 30 au siège, Cafe des Sports, angle du Pont-du Moulin et du Bd Gambetta, à Roubaix.

Ce groupement a pour but de resserrer les liens de camaraderie qui existent parmi les Anciens Artilleurs, sans distinctions d'opinions et pour se retrouver une fois l'an afin de fêter Sainte-Barbe. La Commission fait appel à tous les Anciens Artilleurs pour se grouper autour de leur drapeau.

La Commission est formée comme suit : MM. Jules Porisse, président d'honneur ; Camille Perisse, vice-président d'honneur ; Albert Delesplerre, Valdeber, Paul Fisment et Albert Marais, vice-présidents ; J.-Bte Liagre, secrétaire ; Henri Marescaux, trésorier ; Henri Delplanque, porte drapeau ; Modeste Tonnel, Fidèle Mescart et Edmond Sauvage, commissaires.

FÉDÉRATION NATIONALE DES MILITAIRES BELGES, MUTILÉS ET INVALIDES DE LA GUERRE. — Le Comité invite les membres à se présenter le plus nombreux possible à la permanence de dimanche 27 de 10 h. 30 à midi, pour l'inscription des enfants à l'arbre de Noël et dont la distribution aura lieu le 25 décembre. Le Comité prie les membres de la remise du carnet de mariage ainsi que de toutes pièces utiles. Il tient à avertir les membres non inscrits, de vouloir bien se presser, la clôture de l'inscription étant la 30 novembre. — Les membres en retard de leur cotisation 1932 sont priés de régler celle-ci demain, afin de retourner à la section de France les cartes et le montant de la redevance.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL-ASSOCIATION

RACING CLUB DE ROUBAIX. — Eq. 1A contre le Havre 1A à 14 h. 15 au Parc Jean Dubrulle ; r.-v. à 13 h. 45 au vestiaire.

Eq. 1B contre Hellemmes 1A à 14 h. 15 à Hellemmes ; r.-v. à 13 h. à Belle-Vue, départ en autocar.

Eq. II contre U.S. Tourcoing (Wanderers), à 10 h., rue du Cymbale ; r.-v. suivant convocations.

Eq. III contre S.n. 1B à 10 h. au Bd de Lyon ; r.-v. à 9 h. 30 au vestiaire.

Eq. IV contre Annappes à 10 h. au Bd de Lyon ; r.-v. à 9 h. 30 au vestiaire.

Eq. 2U contre U.S.T. à 10 h. à Neuville ; r.-v. à 9 h., Grand'Place.

Eq. H.C. contre S.G.H. à 8 h. 30 à Halluin, r.-v. à 7 h. Grand Place (tram B barré).

Section des Juniors et Minimes : Juniors A contre Bully à 14 h. 15 à Bully ; r.-v. à 12 h. à Belle-Vue ; départ en autocar.

Juniors B contre Turgotine à 10 h. au Bd de Lyon ; r.-v. à 9 h. 30 au vestiaire.

Juniors C contre U.S.T. à 8 h. 30 au Bd de Lyon ; r.-v. à 8 h. au vestiaire.

Minimes A contre Bully à 14 h. 15 à Bully, r.-v. à midi à Belle-Vue, départ en autocar.

Minimes B contre Turgotine à 10 h. au Centre Sportif municipal ; r.-v. à 9 h. au vestiaire.

Sous-Minimes contre Turgotine à 9 h. au Centre Sportif Municipal ; r.-v. à 8 h. 30 au vestiaire, sur le terrain.

Pour tous les minimes et sous-minimes convoqués, réunion aujourd'hui samedi à 19 h. au Café Belle-Vue, cours théorique.

EXCELSIOR ATHLETIC CLUB. — Equipes pros et amateurs, repos.

Eq. mixte contre A. du Pont-de Neuville, à 10 h., au Stade A. Prouvost ; vest. à 9 h. 30.

Eq. II contre F.C.L. à 10 h. à Loos ; r.-v. à 8 h. 15 Place de la Liberté, départ du Mongy.

Eq. III contre A.C. Crétinier, à 10 h., rue du Cdt Bossut ; r.-v. aux vestiaires à 9 h. 30.

Juniors A contre J.A. Armentièroise (Coupe du Nord), à 10 h. à Armentières ; r.-v. à 8 h. 15 en gare de Roubaix.

Juniors B contre O. Lillois à 10 h., rue du Cdt Bossut ; r.-v. aux vestiaires à 9 h. 30.

Minimes A c. C.A.J. Roubaix A 10 h. rue du Cdt Bossut ; r.-v. aux vestiaires à 9 h. 30.

UNION SPORTIVE ROUBAISIENNE. — Eq. 1A contre U.S.P. à 14 h. 15 à Pérenchies ; r.-v. à 12 h. 30 au siège, départ en autocar.

Eq. 1B contre U.S.P. à 10 h. à Ronbaix, au Parc Municipal des Sports ; r.-v. aux vestiaires à 9 h. 30.

Eq. 2 contre équipe amie au Parc des Sports ; r.-v. suivant convocation du capitaine.

Eq. Challenge contre équipe amie à 8 h. 30 au Parc des Sports ; r.-v. aux vest. à 8 h.

Eq. Cellic contre équipe Avilon. à 8 h. 30 au Parc des Sports ; r.-v. aux vest. à 8 h.

Ce soir, à 19 h., au siège, r.-v. des capitaines d'équipes.

AMICALE DES ARTS. — Dimanche éq. 1A contre J.A. Armentières, sur son terrain de Croix, à 14 h. 30 ; r.-v. aux vestiaire à 14 h.

Eq. 1B contre J.A.A. à Armentières, à 10 h. ; r.-v. au siège à 8 h.

LA TURGOTINE ROUBAIX. — Eq. Vétérans contre Stade Roubaisien 4, à 2 h. 30 au Bd de Reims ; r.-v. au vestiaire à 2 h.

Eq. Juniors, match amical contre R.C.R. Juniors B à 10 h., Bd de Lyon ; r.-v. à 8 h. 30 au vestiaire du R.C.R., rue Ingres.

Eq. Minimes, match amical contre R.C.R. Minimes B, à 10 h. au Parc des Sports ; r.-v. à 9 h. 30 au vestiaire.

Eq. Sous-Minimes, match amical contre R.C.R. sous-minimes, à 9 h. au Parc des Sports ; r.-v. à 8 h. 30 au vestiaire.

SPORTING CLUB ROUBAISIEN. — Eq. 1A contre E.A.C. Mouvaux à [illegible] h. 15 au Parc des Sports ; r.-v. au siège à 13 h. pour les joueurs suivants : Robert Dauwe, Sart, Desoutter, Pilliert, Castelain, Achaert, Fouquier, Rit, Desmoulet, Remeufcourt ; remplaçant : Vandevelde ; délégué G. Lorthiois.

Eq. 1B contre U.S.R., équipe Challenge à 8 h. 30 ; sont convoqués : Vercontern, Dely, Hennebois, Penet, Declercq, Poiflet, Gustave, Dumoulin, Accart, Carton, Duqueune ; délégué, Dobes ; r.-v. au siège à 7 h. 30.

BOXE

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Ce soir samedi, réunion au siège à 7 h. pour ceux qui participent à la réunion de Wasquehal. Demain matin, réunion au siège, à 8 h. 30 pour ceux qui boxent à Paris et à 7 h. 30 pour ceux qui boxent à Maubeuge. De 6 h. 30 à midi entraînement. Convoqués ceux qui boxeront au grand gala de Lille le 4 décembre et à Paris, Doual, Valenciennes, Manchester, Liverpool, Londres et Roubaix dans le courant de décembre.

RUGBY

EXCELSIOR ATHLETIC CLUB. — Demain à 14 h. 15, sur le terrain de la rue du Commandant Bossul, à Wattrelos, l'U.A.I. de Lille rencontrera l'E.A.C.R. en un match de championnat du Nord. L'équipe Lilloise est constituée par des éléments jeunes et très actifs et chacune de ses sorties a été fort remarquée. Devant une formation aussi mobile, l'équipe de l'E.A.C. devra s'employer à fond pour s'adjuger le gain du match.

Bénéficiant de la rentrée de Rosbeke, Béal et Brierre, remis de leurs blessures, les Roubaisiens doivent finalement gagner par une marge de points assez étroite et après un match fort disputé.

BASKET-BALL

EXCELSIOR ATHLETIC CLUB. — Equipes 1A et 1B, entraînement obligatoire à 10 h. au Stade Amédée Prouvost ; vest. à 9 h. 30.

Eq. 2 contre U.S. Carvin, à 11 h. à Carvin, r.-v. à 8 h. 30 au départ du Mongy, place de la Liberté (Match de championnat).

RACING CLUB DE ROUBAIX. — Eq. 1A contre Merville à 15 h. à Merville ; r.-v. à 14 h. 30 en gare de Roubaix.

Eq. 1B contre A. des 3 Voies, à 10 h. sur leur terrain ; r.-v. à 9 h., Grand'Place, kiosque des tramways.

Pour les autres équipiers, entraînement obligato